

Flash n° 1

Date de publication  
18 Mai 2021

# Cultures légumières, allium et pomme de terre

## Flash Modélisation Mildiou de la pomme de terre secteur Auvergne

Ce flash a pour vocation de compléter les parutions BSV toutes les 2 semaines, pour proposer une modélisation actualisée.

Il mobilise le Modèle Mileos® qui se base sur le cycle épidémique de *Phytophthora infestans*.

**Actuellement :**

**Risque faible :**

Rappel : pour les parcelles qui ne sont pas encore levées, le risque est nul.

Les conditions printanières assez sèches, et fraîches en avril, ont été plutôt peu favorables à l'évolution du mildiou.

Bon nombre de parcelles sont encore en cours de levée, en raison également de ces conditions climatiques, ce qui limite le risque pour l'instant.

En plaine : le modèle Mileos® avec les données de la station météorologique de Clermont-Aulnat (Limagne) indique un niveau de risque faible le 18/5 à 9 h (HL), malgré les pluies de ce début mai, vraisemblablement en raison de ces conditions jusque là peu favorables au champignon.

**Prévision d'évolution du risque pour les jours suivants :**

**Risque faible :**

Le temps va encore rester très variable au cours de la semaine, avec alternance de temps couvert, d'épisodes pluvieux, et de périodes ensoleillées, des températures minimales encore basses certains matins, et des maximales rarement supérieures à 18 °C, se situant à un niveau modérément favorable à la formation des spores.

Il en résulte que, sauf en cas de persistance d'une humectation du feuillage, le risque de contamination significative est faible.



-----

Situation épidémiologique modélisée : Modèle Mileos® (Arvalis-Institut du Végétal)

Station météo	Niveau de risque au <b>18/5</b>	Seuil de nuisibilité atteint le <b>18/5</b> (VS, VI, VR)	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint depuis le 15 avril	Pluies en mm du 11/5 au 18/5 inclus
Clermont-Fd Aulnat	Faible	Non	Aucun	10,6

\* : VS : variété sensible – VI : variété intermédiaire – VR : variété résistante

Attention, l'information donnée par Mileos® n'est valable que pour la date et l'heure indiquées. De plus, la validité stricte est limitée à un rayon de 10 km autour de la station.

**Pour le conseil alternatif ou le bio-contrôle**, se reporter au BSV Cultures légumières, allium et pomme de terre Edition Auvergne-Rhône-Alpes qui paraît, en alternance avec ce flash, toutes les 2 semaines.

---

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.  
<https://ecophytopic.fr/search/ecophytopic?keys=pomme+de+terre&items>

*Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication :** Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent :** Cécile BOIS (CRAAURA) [cecile.bois@aura.chambagri.fr](mailto:cecile.bois@aura.chambagri.fr) 04 73 28 78 34

**Animateur filière/Rédacteurs :**

Grégoire Fauvain – CA01 – [gregoire.fauvain@ain.chambagri.fr](mailto:gregoire.fauvain@ain.chambagri.fr)

Benoît AYMOZ – CASMB – [benoit.aymoz@smb.chambagri.fr](mailto:benoit.aymoz@smb.chambagri.fr)

Laury CHATAIN – CA42 – [laury.chatain@loire.chambagri.fr](mailto:laury.chatain@loire.chambagri.fr)

Françoise LERE – CA63 – [f.lere@puy-de-dome.chambagri.fr](mailto:f.lere@puy-de-dome.chambagri.fr)

**À partir d'observations réalisées par :** les Chambres d'Agriculture d'Auvergne-Rhône-Alpes, Coopérative Agricole Bresse Mâconnais, FREDON Auvergne Rhône Alpes, et le lycée Horticole de Romans.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*

*Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité.*

